

18.02.2005 - 15:50 Uhr

## USP et SAB: Nécessité d'adopter des mesures de politique régionale pour assurer l'occupation décentralisée du territoire

Brugg (ots) -

Dans 360 communes de Suisse, l'agriculture contribue essentiellement au maintien de l'occupation du territoire. C'est ce que révèle une étude de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Elle montre aussi que c'est précisément dans les communes les plus menacées que l'agriculture joue un rôle important. Sans elle, l'objectif constitutionnel d'occupation décentralisée du territoire serait encore plus difficilement atteignable. L'étude révèle toutefois que cet objectif ne peut pas être assuré uniquement par l'agriculture. Les défis futurs vont encore empirer la situation. Il faudra donc empoigner résolument le problème du dépeuplement des régions menacées et trouver des solutions applicables à l'échelon de la politique régionale.

L'étude réalisée par l'Institut d'économie rurale (IER) de l'EPFZ montre que l'agriculture joue un rôle important dans le maintien de l'occupation décentralisée du territoire pour 12,4 % des communes suisses. Dans près de 230 des communes jugées comme menacées de ce point de vue, ce rôle est même essentiel. On en déduit donc, que dans ces communes du Gothard, du Jura ou des Grisons notamment, l'exode rural est efficacement freiné par l'exercice d'une activité agricole. Toutefois, l'étude montre aussi que l'agriculture à elle seule ne parviendra pas à réaliser l'objectif constitutionnel de l'occupation décentralisée du territoire. L'Union suisse des paysans (USP) était parvenue à la même conclusion dans son Rapport de situation 2002 et en avait tiré un certain nombre de revendications. En outre, les défis de l'agenda politique, notamment au niveau de l'abandon du contingentement laitier, des programmes d'économies de la Confédération ou des engagements pris par la Suisse au sein de l'OMC, auront tendance à réduire la contribution de l'agriculture vis-à-vis de l'occupation décentralisée du territoire. Cet objectif devra donc, bien davantage qu'aujourd'hui, être atteint grâce à des mesures efficaces de politique régionale. L'USP et le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) s'engagent déjà résolument en faveur du renforcement de tels instruments.

S'agissant de l'objectif d'occupation décentralisée du territoire, la réforme de la politique agricole doit prendre cet enjeu en considération. Mais il faudra avant tout mettre en place une coordination des diverses mesures politiques sectorielles de la Confédération et des cantons. L'USP et le SAB appellent donc Berne et les cantons à s'engager en faveur du lancement de projets plurisectoriels en faveur des régions rurales. A ce propos, les projets de l'Office fédéral de l'agriculture testés dans plusieurs régions pilotes constituent un début encourageant.

Les coûts économiques de l'agriculture relevés par l'étude, basés sur les déficits structurels doivent être relativisés. En effet, les structures présentées comme optimales pour le calcul de ces coûts, avec une surface de 37 à 46 hectares par exploitation, dépassent très largement la surface moyenne réelle des exploitations helvétiques.

L'USP et le SAB vont procéder à une analyse approfondie des résultats de l'étude afin de proposer de nouvelles mesures en faveur de l'occupation décentralisée du territoire dans le contexte de la politique agricole 2011 et du message sur la nouvelle politique régionale attendu pour la fin de cette année.

Compléments d'information :

Jacques Bourgeois, Directeur USP, mobile 079 219 32 33

Martin Rufer, département de l'économie agricole USP, tél. 056 462 52  
17, mobile 078 803 45 54

Thomas Egger, Directeur SAB, mobile 079 429 12 55

<http://www.sbv-usp.ch>

<http://www.sab.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100486331> abgerufen werden.